

à l'échelle planétaire sont à la base des relations économiques du Canada avec ces pays. Un endettement élevé, des ressources limitées et la nécessité pour les pays en développement de mettre en oeuvre des politiques économiques saines afin de favoriser la croissance économique et le développement ont été au centre des questions abordées au cours de l'année.

Développements en matière de politique d'aide

Le processus de développement est complexe et la réflexion à ce sujet au niveau international évolue à grands pas.

L'importance fondamentale d'un cadre économique sain comme condition préalable à la croissance et au développement a continué d'influer sur les relations économiques du Canada avec les pays en développement. La communauté internationale des pays donateurs a davantage reconnu la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les pays en développement, et cette diversité a donné lieu à une gamme plus étendue de mesures d'intervention. En particulier, l'impact des politiques économiques sur les groupes vulnérables — les pauvres, les femmes et les enfants — a été davantage pris en compte au niveau de la planification économique et de la planification du développement, tout comme les besoins à long terme des pays en développement dans un environnement économique international en mutation. La notion de développement soutenable — sur le plan économique, social, politique et de l'environnement — a rallié de plus en plus d'appuis en tant que principe directeur de la planification du développement dans les pays donateurs, de même que dans les pays en développement.

Endettement des pays en développement

Depuis 1982, année où la question de l'endettement des pays en développement a atteint des proportions de crise, la stratégie adoptée par la communauté internationale dans le but de favoriser un ajustement et une croissance économiques, a marqué des progrès. La menace qui planait sur le système financier international s'est atténuée sensiblement. Depuis le Sommet économique de Venise en 1987, le problème de l'endettement international est envisagé essentiellement sous deux angles : l'endettement des pays les plus pauvres (principalement les pays d'Afrique subsaharienne) et l'endettement des pays à revenu moyen (principalement les pays d'Amérique latine). Dans le cas des pays les plus pauvres, dont la plus grande partie des créances ont été contractées auprès des gouvernements ou de leurs organismes de crédit à l'exportation, on s'est entendu sur la nécessité d'adopter une approche plus généreuse. L'annonce faite par le Canada, vers la fin de l'année, de son intention de radier les dettes liées à l'aide au développement de tous les pays de l'Afrique subsaharienne a incité d'autres pays à prendre des initiatives semblables. Au sein du Club de Paris, où l'on procède au rééchelonnement de prêts consentis tant pour des raisons commerciales (telles que des crédits à l'exportation) que dans le cadre des programmes d'aide, les pays en développement les plus pauvres se sont vu offrir des périodes de grâce et de remboursement plus longues.

Reconnaissant la nécessité de faire davantage dans ce domaine, le Canada a proposé de consentir des taux d'intérêt moins élevés dans le cadre des rééchelonnements du Club de Paris. Dans le but d'aplanir les difficultés éprouvées par certains autres pays créanciers, le Canada a proposé un compromis qui a été accepté lors du Sommet

économique de Toronto en 1988. Aux termes de ce compromis, les pays créanciers ont le choix de fixer des taux d'intérêt moins élevés, de remettre une partie de la dette ou d'offrir des périodes de sursis et de remboursement plus longues. En avril 1989, sept pays subsahariens (le Sénégal, le Niger, le Mali, la Tanzanie, Madagascar, la République Centrafricaine et l'Ouganda) ont bénéficié de ce qu'on en est venu à appeler les «rééchelonnements de Toronto».

Des progrès ont été réalisés au cours de l'année écoulée vers la solution des problèmes d'endettement des pays en développement à revenu moyen dont les dettes ont été en grande partie contractées auprès de banques commerciales. L'adoption d'une stratégie au cas par cas, conforme à la logique du marché et axée sur l'ajustement économique et la croissance des pays endettés est demeurée à la base de la démarche internationale. Cependant, on a aussi progressivement reconnu que le fardeau du service de la dette de ces pays devait être réduit. Il faut arriver à ramener l'endettement et (ou) le fardeau du service de la dette à un niveau «gérable» sans toutefois diminuer l'incitation à renforcer les programmes d'ajustement ou compromettre l'apport de nouvelles ressources, deux éléments sur lesquels repose la prospérité future des pays en développement.

Les institutions financières internationales et le développement

Les institutions financières internationales, et plus particulièrement la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont continué à jouer un rôle important dans la mobilisation des ressources financières et la prestation de conseils, au bénéfice des pays en développement. Les arriérés sans cesse croissants qui sont dus à ces institutions par divers pays en développement sont devenus un problème de plus en plus épineux, tant en raison des préoccupations qu'ils soulèvent sur le plan de l'intégrité financière des institutions elles-mêmes que parce que les statuts de ces institutions interdisent de consentir de nouveaux prêts aux pays qui sont en retard dans leurs échéances. En l'absence d'une source de financement aussi vitale pour stimuler le développement et la croissance, les pays en développement peuvent se retrouver emprisonnés dans un cercle vicieux, incapables de payer leurs dettes et également incapables d'obtenir le financement qui leur permettrait peut-être d'effectuer les remboursements échus. Une approche fondée sur une collaboration plus étroite pour venir à bout des problèmes éprouvés par ces pays a été adoptée lors des réunions annuelles de la Banque et du FMI, qui ont eu lieu à Berlin en septembre. Le Canada a accepté de présider le premier «groupe de soutien», par l'intermédiaire duquel des pays donateurs ont mis des ressources à la disposition de la Guyana pour l'aider à rembourser les montants en souffrance qu'elle devait à la Banque et au Fonds et ainsi lui permettre de pouvoir à nouveau faire appel aux ressources de ces institutions.

Le Canada a également exhorté les deux institutions à tenir davantage compte, dans le cadre de leurs activités, de l'incidence des mesures d'ajustement économique sur les groupes vulnérables. Lors de la réunion annuelle de la Banque et du FMI, le Canada a demandé à la Banque mondiale d'intégrer les considérations environnementales dans l'ensemble de sa planification.

Les banques régionales de développement multilatéral établies en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les